

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 26 mars 2021

26 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars 2021 à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis en raison des mesures sanitaires, à la grande salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Présidente du Conseil d'Administration, en suite de convocation en date du 10 mars deux mille vingt et un.
Nombre de Membres du Conseil d'Administration	
13	<b>Étaient Présents :</b>
Présents à la séance	Madame DUBOIS Carole, Présidente Madame COBUGNIET Delphine Madame GOUILLARD Bernadette Monsieur PIC Yvon
10	Madame LENTREMY Monique Madame BOULIN Violette
Nombre de pouvoirs	Madame ROSIAUX Karine Madame CREMAUX Stéphanie
2	Madame MARGEZ Maryse Monsieur LAVERSIN Denis
Nombre d'Excusée	<b>Étaient représentées :</b>
1	Madame DANEL Christiane Madame SAELEN Suzy
Nombre de Votants	<b>Était excusée :</b>
11	Madame ZAGLIO Sébastienne
Nombre d'abstention	
0	<b>OBJET</b>
	<b><u>III-02) Compte Administratif CCAS – Exercice 2020</u></b>

Conseil d'Administration du 26 mars 2021

III-02) Compte Administratif CCAS – Exercice 2020

Madame la Présidente expose le Compte Administratif de l'exercice 2020 du CCAS qui présente un excédent d'investissement de 78 114,73 € et un excédent de fonctionnement de 53 394,37 €.

Elle demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

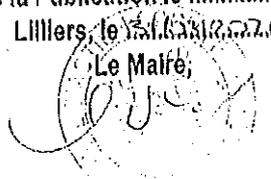
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

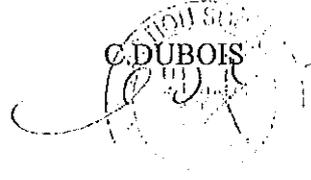
Transmis le ..... à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée).

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le .....  
et de la Publication le .....  
Lillers, le .....  
Le Maire,



La Présidente,



Accusé de réception en préfecture  
962-266205160-20210331-III2ccompteadm-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2021  
Date de réception préfecture : 03/04/2021

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 26 mars 2021

26 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars 2021 à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis en raison des mesures sanitaires, à la grande salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Présidente du Conseil d'Administration, en suite de convocation en date du 10 mars deux mille vingt et un.
Nombre de Membres du Conseil d'Administration	<b>Etaient Présents :</b>
13	Madame DUBOIS Carole, Présidente Madame COEUGNIET Delphine Madame GOUILLARD Bernadette Monsieur PIC Yvon
Présents à la séance	Madame LENTREMY Monique Madame BOULIN Violette
10	Madame ROSIAUX Karine Madame CREMAUX Stéphanie
Nombre de pouvoirs	Madame MARGEZ Maryse Monsieur LAVERSIN Denis
2	<b>Etaient représentées :</b>
Nombre d'Excusée	Madame DANEL Christiane Madame SAELEN Suzy
1	<b>Etait excusée :</b>
Nombre de Votants	Madame ZAGLIO Sébastienne
11	
Nombre d'abstention	<b><u>OBJET</u></b>
0	<b><u>III-04) Compte Administratif Résidence Autonomie A. Croizat – Exercice 2020</u></b>

**Conseil d'Administration du 26 mars 2021**

**III-04) Compte Administratif Résidence Autonomie A. Croizat – Exercice 2020**

Madame la Présidente expose le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Résidence Autonomie A. Croizat qui présente un excédent d'investissement de 30 433,84 € et un excédent de fonctionnement de 27 264,69 €.

Elle demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

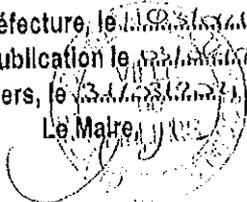
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Transmis le ...2021/03/26..... à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée).

Le Maire exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 26/03/2021  
et de la Publication le 26/03/2021  
Lillers, le 26/03/2021  
Le Maire



La Présidente,  
*C. DUBOIS*  
C.DUBOIS

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 26 mars 2021

26 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars 2021 à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis en raison des mesures sanitaires, à la grande salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Présidente du Conseil d'Administration, en suite de convocation en date du 10 mars deux mille vingt et un.
Nombre de Membres du Conseil d'Administration	
13	<b>Etaient Présents :</b>
Présents à la séance	Madame DUBOIS Carole, Présidente Madame COEUGNIET Delphine Madame GOUILLARD Bernadette Monsieur PIC Yvon
10	Madame LENTREMY Monique Madame BOULIN Violette
Nombre de pouvoirs	Madame ROSIAUX Karine Madame CREMAUX Stéphanie
2	Madame MARGEZ Maryse Monsieur LAVERSIN Denis
Nombre d'Excusée	<b>Etaient représentées :</b>
1	Madame DANEL Christiane Madame SAELBN Suzy
Nombre de Votants	<b>Etait excusée :</b>
11	Madame ZAGLIO Sébastienne
Nombre d'abstention	
0	<b><u>OBJET</u></b>
	<b><u>III-08) Compte Administratif Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile – Exercice 2020</u></b>

Conseil d'Administration du 26 mars 2021

III-08) Compte Administratif Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile --  
Exercice 2020

Madame la Présidente expose le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui présente un excédent d'investissement de 1 566.28 € et un excédent de fonctionnement de 52 705,92 €.

Elle demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

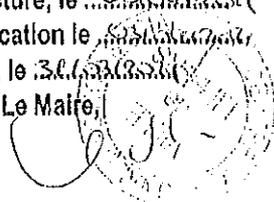
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Transmis le .....31/03/2021..... à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

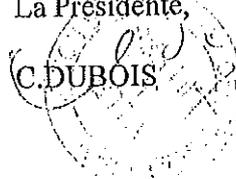
Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée).

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 31/03/2021  
et de la Publication le 31/03/2021  
Lillers, le 31/03/2021  
Le Maire,



La Présidente,

C. DUBOIS



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 26 mars 2021

26 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars 2021 à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis en raison des mesures sanitaires, à la grande salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Présidente du Conseil d'Administration, en suite de convocation en date du 10 mars deux mille vingt et un.
Nombre de Membres du Conseil d'Administration	
13	<b>Etaient Présents :</b>
Présents à la séance	Madame DUBOIS Carole, Présidente Madame COEUGNIET Delphine Madame GOUILLARD Bernadette Monsieur PIC Yvon Madame LENTREMY Monique Madame BOULIN Violette
Nombre de pouvoirs	Madame ROSIAUX Karine Madame CREMAUX Stéphanie Madame MARGEZ Maryse Monsieur LAVERSIN Denis
Nombre d'Excusée	<b>Etaient représentées :</b> Madame DANEL Christiane Madame SAELEN Suzy
1	<b>Etait excusée :</b> Madame ZAGLIO Sébastienne
Nombre de Votants	
11	
Nombre d'abstention	
0	<b><u>OBJET</u></b>
	<b><u>III-06) Compte Administratif Service de Soins Infirmiers à Domicile – Exercice 2020</u></b>

Conseil d'Administration du 26 mars 2021

III-06) Compte Administratif Service de Soins Infirmiers à Domicile -- Exercice 2020

Madame le Présidente expose le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Service de Soins Infirmiers à Domicile qui présente un excédent d'investissement de 40 636,98 € et un excédent de fonctionnement de 51 553,64 €.

Elle demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Transmis le .... 31/03/2021..... à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art 12 - Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée).

Compte tenu de  
Sous-Préfecture, le  
et de la Publication le  
Lillers, le

*[Signature]*

La Présidente,  
*[Signature]*  
C. DUBOIS